



Association des Françaises et des Français des Institutions communautaires et européennes (AFFCE) NEWSLETTER Février 2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
Le Mot du Président	3
Activités futures	4
5 mars 2015 de 18h00 à 20h00: Conférence de M. Roeland de la DG GROW sur le Traité transatlantique avec les Etats-Unis: "Union européenne – États-Unis: l'impossible accord?"	4
Rencontre avec le Commissaire Moscovici, avant l'été	4
Activités récentes	4
La Réforme territoriale en France, Conférence du 3 décembre 2015 avec le Président de la Délégation française au Comité des Régions, M. Destans	4
Rencontre-signature avec l'auteur d'Eurocratus - Radioscopie d'une expérience européenne, notre ancien collègue François-Pierre Nizery, le 4 février 2015	6
Vie des institutions	8
L'Ecole européenne d'administration fête ses 10 ans.....	8
Un peu d'histoire : 30ème anniversaire du Dialogue Social européen : deux pas en avant, un pas en arrière et...deux pas en avant ?	8
Bruxelles insolite....Bonnes adresses.....	10
De beaux cafés historiques à Bruxelles	10
Le coin des associations	13
Gascons de Belgique.....	13
Le coin des Lecteurs	13
FORUM DES CARRIÈRES EUROPÉENNES À PARIS, 28 MARS 2015	15
REMERCIEMENTS	17

DEVENEZ MEMBRE DE L'AFFCE.....	17
COMITE EDITORIAL.....	17

Le Mot du Président

Si la presse française a dressé un portrait assez pessimiste de la présence française dans les Cabinets des Commissaires européens, au moment de la constitution de la Commission actuelle; on s'aperçoit aujourd'hui que cette présence dans l'administration des institutions de l'UE est également en baisse et que la France fait partie des pays "déficitaires" au sein de l'administration européenne.

Le Management Plan d'EPSO le souligne d'ailleurs, sans détour, « ***A key element of our employer branding strategy therefore is to continue to concentrate efforts on a number of 'focus countries', where – measured against their share of EU population – their nationals are significantly under-represented in the candidate pool and amongst EU Institution staff. Currently these focus countries are: France, Germany, UK, Ireland, Denmark, Sweden, the Netherlands (...)***». (Management Plan EPSO 2015, page 9, 2ème paragraphe).

Comment peut-on expliquer une pareille situation ? Tout d'abord, il faut bien constater que l'image véhiculée par les média et les hommes politiques, en France, à propos de l'Europe n'est guère positive, depuis de nombreuses années et ne s'améliore pas : bureaucratie, impuissance, crise économique etc.

Un autre facteur a sans doute eu un impact négatif sur les candidats aux concours de la fonction publique européenne: l'instabilité et l'abaissement des conditions d'emplois et de carrières, depuis une dizaine d'année, découragent probablement les jeunes Français les mieux éduqués qui préfèrent se diriger vers les grandes entreprises, les cabinets d'avocats ou l'administration, avec des conditions et des perspectives de plus en plus compétitives, par rapport à la fonction publique européenne. On doit bien noter que chaque réforme du statut, voulue par les Etats membres, ne fait que diminuer l'attractivité d'une carrière dans les institutions. Enfin, l'abaissement du rôle moteur de la Commission et de son activité institutionnelle a également une part dans ce résultat.

Cette situation ne devrait sans doute pas s'améliorer, dans les années à venir, avec un nombre de départs en pension de collègues français à un niveau important ; alors que la concurrence aux concours de la fonction publique européenne est de plus en plus vive, notamment de la part des ressortissants des nouveaux Etats membres et en particuliers de ceux dont les niveaux salariaux sont très faibles.

L'AFFCE considère que ce constat être soit relayé et partagé par tous les acteurs concernés; afin de remédier à cette situation et d'améliorer la présence française, à moyen terme. A défaut, la situation pourrait encore se dégrader.

Fabrice Andreone, Président AFFCE

Activités futures

5 mars 2015 de 18h00 à 20h00: Conférence de M. Roeland de la DG GROW sur le Traité transatlantique avec les Etats-Unis: "Union européenne – États-Unis: l'impossible accord?"

Cette conférence se tiendra dans les locaux du CESI: 1-5, Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Rencontre avec le Commissaire Moscovici, avant l'été

Nous vous tiendrons au courant de la date de cette rencontre encore à fixer. Les thèmes abordés devraient être les suivants:

1. les priorités de cette nouvelle Commission en matière économique
2. le rôle de la France et des français dans l'UE.

Activités récentes

La Réforme territoriale en France, Conférence du 3 décembre 2015 avec le Président de la Délégation française au Comité des Régions, M. Destans

Aperçu de la conférence donnée le 3 décembre 2014 par M. Destans, député de l'Eure, Président de la Commission "Europe" de l'Assemblée des départements français et Président de la délégation des régions françaises auprès du Comité des régions

M. Destans a précisé qu'il s'agissait d'une réforme complexe et confuse dans laquelle il n'est pas facile de dégager les grandes lignes puisque les "régionalistes" et les "départementalistes" se retrouvent à gauche comme à droite et que le Sénat détricote ce qu'a fait l'Assemblée nationale qui, elle, rétablit ses priorités. M. Destans a, tout d'abord, donné quelques explications sur le paquet de propositions de lois, actuellement à l'examen devant l'Assemblée nationale et le Sénat ou qui vont l'être prochainement.

Le gouvernement a voulu une réforme globale; le but étant de créer des régions avec une taille suffisante pour peser dans les débats européens et faire levier pour le développement économique de leur territoire. Le projet de loi déposé par Mme Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation et de la fonction publique et M. André Vallini, secrétaire d'État chargé de la réforme territoriale, faisait initialement 80 pages et il leur a été demandé de revoir leur copie. Le projet de loi a donc été scindé en trois parties:

- Premier projet de loi - Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles promulgué le 24 janvier 2014 et voté par le Sénat le 28 octobre 2014; retour devant l'Assemblée nationale mi-décembre pour la deuxième lecture;

- Deuxième projet de loi relatif à la délimitation des régions: nouveau découpage en 11 à 13 régions;

- **Troisième projet de loi : Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe)** . Déposé au Sénat le 18 juin 2014, ce projet de loi constitue le troisième volet de la réforme des territoires. Il a pour objet de proposer une nouvelle organisation territoriale de la République en substituant à la clause de compétence générale « des compétences précises confiées par la loi à un niveau de collectivité ».

Dernière actualité : Le Conseil constitutionnel a validé le 15 janvier 2015 la nouvelle carte à 13 régions et le calendrier des élections départementales et régionales, premier volet de la réforme territoriale adopté par l'Assemblée nationale le 25 novembre 2014. Le Sénat a adopté en première lecture, le 27 janvier 2015, le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), par 192 voix pour et 11 voix contre.

Quelques repères chronologiques:

01/01/2015 : 13 grandes villes auront le statut de métropole. 3 auront le statut de métropoles internationales : Paris, Lyon, Aix-Marseille. Elles auront des pouvoirs renforcés sur l'économie, les transports, le logement.

22-29 mars 2015 : élections départementales

Décembre 2015 : élections régionales

01/01/2016 : création des régions issues du nouveau découpage. Entrée en fonction des nouvelles métropoles Paris et Marseille.

Quelques chiffres intéressants sur le millefeuille administratif français

La France compte actuellement:

36.600 communes

2100 intercommunalités

13.400 syndicats de commune

101 départements

22 régions + DOM-TOM

Ce millefeuille représente 41% des collectivités des 28 états membres de l'UE.

Qu'en est-il du projet de suppression des départements : d'après M. Destans, il sera difficile de supprimer les départements et le premier ministre lorsqu'il a rencontré les élus à Pau a parlé d'une date lointaine (2020). Donc rien n'est encore acquis à ce niveau. M. Destans a d'ailleurs souligné que ce sont les départements qui assurent le paiement des prestations de solidarité sociale et il s'agit d'une gestion lourde car le nombre des allocataires (RSA, minimum vieillesse, ...) ne cesse d'augmenter. Pour lui, cette gestion de proximité a de grands avantages puisqu'elle a permis à la France d'être parmi les pays les mieux équipés d'Europe en matière d'équipements publics (stades, piscines, gymnases,

etc..) et d'avoir un réseau routier très dense et bien entretenu –notamment les routes secondaires - que beaucoup nous envient. Il ne sera pas facile de se passer de ce niveau de gestion local primordial.

Les régions et les fonds européens – la nouvelle donne : La construction européenne est généralement abordée du seul point de vue de l'intégration d'Etats dans un ensemble politique supranational. Mais c'est oublier un acteur public majeur : les collectivités territoriales. Leur rôle et leur pouvoir varient beaucoup d'un pays à l'autre, la France se rangeant parmi les plus centralisateurs, à l'opposé par exemple de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles les collectivités ont longtemps été absentes de la construction européenne, en tout cas en France, et n'ont acquis un rôle institutionnel qu'au cours des dernières décennies. **Or, les collectivités territoriales réalisent aujourd'hui les trois quarts de l'investissement public et occupent une place déterminante dans la mise en œuvre concrète des politiques européennes.** Pour autant, c'est toujours l'Etat seul qui s'assied à la table des négociations à Bruxelles. Toutefois, un nouveau cycle de négociation a eu lieu pour l'allocation des fonds européens au cours de la période 2014-2020, dans lequel l'Etat et les collectivités ont dû s'accorder sur un **accord de partenariat**, stratégie nationale qui devait être la base des discussions avec les institutions européennes. Il s'agit donc là d'un enjeu politique et financier majeur, qui mobilise tous les acteurs dans un complexe jeu d'influence et de pouvoir.

D'après la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (article 78), ce sont les conseils généraux qui mettront en œuvre la politique de cohésion et de développement rural. Chaque région a déjà transmis ses plans FEDER-FSE qui ont été ou devraient être adoptés par la Commission prochainement.

Pour en savoir plus:

<http://www.gouvernement.fr/action/la-reforme-territoriale>

<http://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-discussion/projet-loi-modernisation-action-publique-territoriale-affirmation-metropoles.html>

Rencontre-signature avec l'auteur d'Eurocratus - Radioscopie d'une expérience européenne, notre ancien collègue François-Pierre Nizery, le 4 février 2015

Lors de cette rencontre, l'AFFCE a eu l'honneur d'accueillir M. Karl Friedrich Falkenberg Directeur Général à la DG Environnement et M.Hervé Jouanjean, ancien Directeur Général au Budget qui ont rédigé la préface et la postface de l'ouvrage. Et, dans l'auditoire, Paul Tràn Van Thinh, ancien fonctionnaire de la Commission (1960-1994), négociateur pour l'Europe des accords du GATT, avec lequel F.P. Nizery et Karl Falkenberg ont travaillé autrefois.

François-Pierre Nizery a tout d'abord remercié l'AFFCE de l'accueillir, ainsi que les deux post et pré-faciars de son livre qui sont des amis de jeunesse, Karl Falkenberg, Directeur général de l'Environnement à la Commission, et Hervé Jouanjean, qui fut Directeur général du Budget jusqu'à il y a peu, indiquant qu'il avait délibérément choisi de s'entourer d'un Allemand et d'un Français comme symboles du fondement de l'Europe. F.P. Nizery a rappelé qu'il avait été, pour sa part, très fier de présider, il y a quelques années, l'Association des Français Fonctionnaires des Communautés Européennes. On peut être un Européen convaincu, tout en restant soi-même, attaché à son pays d'origine. Il a précisé que l'une de ses grandes motivations à l'époque, c'était surtout, à travers l'AFFCE, d'aller sur le terrain, de donner à nos compatriotes français une autre image de l'eurocratie.

F.P. Nizery a renvoyé l'auditoire à un article du Monde, écrit par Jean de la Guérivière en 1992, intitulé « Les mal-aimés de Bruxelles », qui explique la démarche de l'AFFCE, alors présidée par Régis Malbois, et l'engagement de l'Association, à l'époque, dans la campagne pour le référendum sur le Traité de Maastricht, en accord avec Jacques Delors et son cabinet. La question est de savoir si, aujourd'hui, les eurocrates sont toujours aussi mal-aimés. La réponse est évidente et c'est ce qui l'a poussé à écrire ce livre. Il ne s'agissait pas simplement de raconter une vie professionnelle à travers des épisodes et des anecdotes qui ne peuvent intéresser que ceux qui les ont vécus, mais de communiquer l'esprit militant qui l'a animé tout au long de son engagement professionnel. Il s'agissait aussi d'inciter l'eurocratie, et notamment les anciens qui ont davantage de liberté de parole, à s'exprimer publiquement pour montrer une autre image de notre métier.

C'est la raison pour laquelle F.P. Nizery a créé, en tant qu'éditeur, une collection « Europages », inaugurée par « Eurocratus ». Il espère que son livre sera suivi de nombreux autres dans cette collection. Il faut toutefois reconnaître que le public d'aujourd'hui n'est guère tenté d'écouter ou de lire des témoignages d'une eurocratie toujours aussi mal vue et critiquée. Ce n'est pas facile d'afficher un militantisme européen, mais il faut persévérer, tout en ne se cachant point que cet engagement n'est pas forcément synonyme de réussite !

F.P. Nizery a ensuite évoqué la cause qu'il a défendue autrefois avec le plus d'acharnement et dont il parle également dans son livre, le commerce comme moyen de lutter contre les mauvaises conditions de travail (notamment le travail des enfants) dans certains pays, cause qui s'est traduite, il faut bien le dire, par un échec, le dogme du libre-échange ayant prévalu. Quant à la dimension culturelle de la politique de développement, le dernier thème qui l'a motivé dans sa carrière, qu'est-elle devenue au juste? Là encore, la réponse est dans la question.

F.P. Nizery refuse toutefois de sombrer dans le pessimisme, même si nous avons des raisons d'être perturbés par l'actualité récente. Il faut y croire. Il faut que nos institutions européennes prennent en main les défis du monde de demain, le social bien sûr, mais aussi l'environnemental, comme le souligne Karl Falkenberg dans sa postface : il faut inciter l'Europe à « trouver une convention pour un développement durable ». Pour cela, il faut que l'Europe sache convaincre ses États-membres, rassembler les différences d'opinion qui les motivent. Dire cela incite à revenir, à travers la peinture, à une image de l'Europe qui a toujours obsédé F.P. Nizery, celle des couleurs de Gauguin, qui se parlent et forment un tableau vivant, même si elles s'entourent de frontières. On appelle cela le « cloisonnisme ». Karl Falkenberg, lui, n'aime pas associer le mot « cloison » à l'Europe. En cela, il n'a pas tort puisque le « cloisonnisme » de Gauguin est aussi appelé « synthétisme », ce qui est peut-être plus approprié. Mais faut-il aller, comme le suggère Karl Falkenberg, vers le « pointillisme » ? Sommes-nous tous des « points » individuels dans le grand tableau de l'Europe ? Hervé Jouanjean, lui, dans sa préface, soutient plutôt l'idée d'une Europe qui s'enrichit des identités nationales. Cela dit, pourquoi la peinture a-t-elle toujours nourri la vision de l'Europe de F.P. Nizery? Gauguin est un peintre français, mais aussi un peintre voyageur qui a regardé notre monde à travers un autre prisme. Et les peintres belges ? Magritte, Rubens et tant d'autres, ne sont-ils pas, eux aussi, des figures de l'Europe ? L'Europe, c'est la recherche et la connaissance de l'Autre et, par-delà nos frontières internes, l'ouverture au monde.

Vie des institutions

L'Ecole européenne d'administration fête ses 10 ans.

La mission de l'Ecole européenne d'administration est d'offrir des opportunités de **formation** à différentes catégories du **personnel des institutions européennes**, à des étapes cruciales de leur carrière :

- Personnel récemment recruté;
- Personnes exerçant des responsabilités managériales ou appelées à devenir managers;
- Personnel au grade d'assistant sélectionné comme ayant le potentiel pour devenir administrateur.

Cette offre vient en complément de l'offre de formation des institutions et est axée sur les aptitudes, comportements et qualités exigées indépendamment de l'institution à laquelle appartiennent les participants. L'approche est très pratique et axée sur l'expérience des participants afin de favoriser le transfert des connaissances acquises vers le lieu de travail.

L'Ecole mène également des activités externes. Elle est un membre actif du réseau des Directeurs des Instituts et Ecoles d'administration publique dans l'Union européenne (DISPA) et organise un stage de 2 semaines dans le cadre d'un projet pilote appelé "Erasmus administration publique" pour jeunes fonctionnaires chargés des affaires européennes dans les administrations nationales.

Pour en savoir plus : http://europa.eu/eas/index_fr.htm

Un peu d'histoire : 30ème anniversaire du Dialogue Social européen : deux pas en avant, un pas en arrière et...deux pas en avant ?

Il y a 30 ans, le 31 janvier 1985, Jacques Delors venant de prendre ses fonctions de Président de la Commission européenne, organisait une réunion au château de Val Duchesse (près de Bruxelles) pour relancer le dialogue social européen. Jean Lapeyre qui a été secrétaire général adjoint de la Confédération Européenne des Syndicats, témoigne. Le thème reste tout à fait d'actualité. Nouvelle Commission européenne...Nouveau dialogue social. Une autre belle opportunité pour rapprocher l'Europe des citoyens

Interview de Jean Lapeyre par notre ancien collègue Jean-Pierre Bobichon:

- **Jean-Pierre Bobichon - Quand et comment a été lancé le dialogue social européen ?**

Jean Lapeyre - La Communauté Européenne était complètement enlisée en 1984 et Jacques Delors, avant de prendre sa fonction de Président, réalise une tournée des pays membres (10 à l'époque...) pour vérifier sur quelle base il peut redonner une dynamique à cette Communauté. C'est la réalisation du Marché Unique qui va faire le consensus, mais il faut compléter cette intégration économique par une intégration sociale, d'où cette volonté dès le départ de créer un espace de dialogue et de négociation entre les 3 partenaires sociaux européens existants : la Confédération Européenne des Syndicats (CES), l'UNICE pour les employeurs privés et le CEEP pour les entreprises publiques ou à participation publique. C'est donc à partir de 1985 que ce met en place ce dialogue social.

- **JPB - Comment s'est-il développé ?**

JL - Trois étapes marqueront l'évolution de ce Dialogue Social.

La première étape de 1985 à 1989, sera une période d'initiation, d'apprentissage entre des acteurs qui doivent apprendre à se comprendre. Il n'est pas évident pour un employeur danois de comprendre un syndicaliste grec. Pour passer à un stade de négociation dans l'espace européen, il faut d'abord que chacun puisse comprendre le système des autres. De cette étape sortira une culture commune qui permettra d'établir des principes au niveau européen tout en laissant une large autonomie nationale pour la mise en œuvre.

La deuxième étape commence en décembre 1989 avec l'adoption de la Charte Communautaire des droits sociaux fondamentaux des travailleurs et d'un Programme d'Action Sociale qui, grâce au vote à majorité qualifiée introduit dans l'article 118A de l'Acte Unique, va relancer l'initiative législative sociale de la Commission longtemps bloquée par le principe d'unanimité. La CES qui avait toujours voulu que le dialogue social prenne une dimension contractuelle lance l'idée d'une contribution des partenaires sociaux à la réforme du Traité pour ouvrir un espace de régulation négociée. Les employeurs comprennent alors que s'ils ne veulent pas que toute la régulation se fasse par la loi ils doivent effectivement admettre la négociation au niveau européen. Cette deuxième étape se termine donc en décembre 1991 avec l'adoption du Protocole Social du Traité de Maastricht qui reprend l'accord des partenaires sociaux du 31 octobre précédent et qui situe ceux-ci comme des acteurs de la régulation avec une obligation de consultation par la Commission et la possibilité de suspendre l'initiative législative le temps d'une négociation sur le thème concerné. De plus, un accord conclu par les partenaires sociaux peut obtenir une validation juridique « erga omnes » par le Conseil sur proposition de la Commission. Il s'agit là d'une étape « révolutionnaire » du Dialogue Social.

- **JPB Quels sont les résultats les plus significatifs ?**

JL - La troisième étape se situe à partir de 1991 avec justement le passage « à l'acte » de la négociation européenne. Trois accords confédéraux ont été conclus et sont devenus des législations européennes, sur le congé parental, le travail à temps partiel et sur les contrats à durée déterminée, celui sur le congé parental sera révisé en 2010 portant de 3 à 4 mois ce congé, mais aussi au niveau sectoriel avec des accords sur le temps de travail dans le secteur des transports ferroviaires, du transport maritime et du transport aérien, dans le secteur des hôpitaux avec un accord original sur la prévention des coupures et piqures dans les hôpitaux, sujet extrêmement sensible et important et dans le secteur de la coiffure sur les conditions de santé sécurité (en particulier vis à vis des produits chimiques utilisés). Le développement des Comités de dialogue social sectoriel avec le soutien de la Commission a été extraordinaire. Il en existe 43 actuellement sur les conditions de travail spécifiques de ces secteurs en matière de prévention de la santé, de formation professionnelle, de lutte contre les discriminations en particulier entre les femmes et les hommes...des dizaine d'accords et de recommandations sont élaborés et conclus. Il y a une vraie vitalité du dialogue social sectoriel. Mais il faut aussi prendre en compte le développement des Comités d'Entreprises Européens (CEE) pour les groupes multinationaux exerçant dans l'espace de l'UE. Il y en a plus de 900 actuellement et ce sont de nouveaux espaces de dialogue social avec des accords qui peuvent porter y compris sur la gestion des restructurations. Ces CEE servent même de base pour la constitution de Comités mondiaux (Danone, Volkswagen, Renault...) produisant des accords-cadres internationaux conclus entre syndicats et employeurs de ces groupes.

- **JPB - La dernière période a été difficile, quelle relance possible ?**

JL - La crise, le repliement des organisations nationales sur leurs propres problèmes, l'absence de volonté de la Commission européenne de stimuler la politique sociale...tout cela a pesé sur la qualité du dialogue social - en particulier interprofessionnel - et les employeurs ont profité de cette période pour lever le pied.

La nouvelle Commission, avec Jean-Claude Juncker, devrait jouer un rôle nouveau dans la relance du Dialogue Social, et la convocation d'un Sommet en mars prochain avec tous les dirigeants européens et nationaux des patronats et des syndicats pourrait être un acte « refondateur » du dialogue social.

La crédibilité des partenaires sociaux se jouera aussi dans la qualité du Programme de Travail 2015/2017 qu'ils sont en train de négocier et qui devrait être conclu rapidement.

Propos recueillis par Jean-Pierre Bobichon.

QUELQUES REPERES :

Les acteurs du Dialogue Social Européen :

- **Employeurs privés** : Businessseurope, (ex UNICE) regroupe les 39 confédérations nationales d'employeurs de 33 pays L'UEAPME qui regroupe 80 organisations des petites et moyennes entreprises de 27 pays est sous le « parapluie » de Businessseurope.
- **Centre des Employeurs d'entreprises publiques et à participation publique** : CEEP qui compte 21 sections nationales et 3 membres directs d'organisations européennes. (Pour la France : SNCF, EDF, GDF, ou SNCB pour la Belgique par exemples).
- **Syndicats : Confédération Européenne des Syndicats (CES-ETUC)** qui regroupe 88 confédérations nationales de 37 pays et 10 Fédérations européennes sectorielles. La CES prend également sous sa responsabilité le Comité de Liaison des Cadres composé d'Eurocadres. Il existe également d'autres Confédération comme EUROFEDOP ou le CESI.

Les résultats du Dialogue Social

- De 1986 à 2013 les partenaires sociaux interprofessionnels ont conclu 77 textes dont 3 accords-cadres (congé parental, temps partiel et contrat à durée déterminée) qui sont devenus des Directives (législation communautaire).
- Pour le niveau sectoriel plus de 300 textes ont été négociés dont 5 sont devenu des législations communautaires, quatre sur le temps de travail dans les secteurs des transports ferroviaires, aériens et maritimes et un dans le secteur des hôpitaux sur la prévention des personnels, à propos d'accidents du travail liés à des coupures et piqûres, dans l'exercice de leur métier.

Bruxelles insolite....Bonnes adresses

De beaux cafés historiques à Bruxelles

L'Histoire se fait dans les cafés ? Beaucoup d'historiens n'en démordent pas et l'historien de Bruxelles, Roel Jacobs, nous en dit tout autant...

Pour rencontrer l'ancien bourgmestre Freddy Tillemans, il fallait siroter dans le café de la Grand-Place qu'on appelle **la Brouette** en raison de son fronton décoré d'une brouette à bras. Cet immeuble date de la reconstruction de la Grand-Place en 1698 et il doit son fronton au fait qu'il a été financé par la fédération des porteurs de marchandises, une préfiguration des dockers... actuellement, c'est encombré d'échafaudages pour le nettoyage et la réfection des façades, mais dès la fin des travaux installez-vous à la fenêtre du premier étage et vous passerez un moment délicieux ; le patron propose un plat du jour assez bon marché et quelques bières trappistes : demandez une Chimay ou une Brouette (évitez les bières de la carte qui font toutes partie de l'industrie Heineken, propriétaire de tous les bars de la Grand-Place... même Affligem vient de Heineken !).

Au 19^{ème} siècle s'est installé l'épicier italien Cirio en même temps que le marché au beurre était remplacé par la Bourse lors du voûtement de la rivière locale, la Zinne ou la Senne. Progressivement, il n'est resté de lui que le **Café Cirio** 1886 et ses vins d'Italie (le half & half est assemblé à partir de prosecco et de vin blanc tranquille), dans un décor flamboyant. Plusieurs films ont été tournés là, en particulier "La bande à Bonnot" avec Bruno Cremer, Jacques Brel et Annie Girardot. On dit que Brel y était souvent. Outre les vins italiens, j'aime bien y prendre une triple Karmelit de la Brasserie Bosteels, appelée triple en raison de ses trois céréales Orge Blé Avoine plutôt que dans l'appellation des Trappistes Triples qui est réservée aux bières de plus de 8°, la référence étant la Westmalle triple. Certains vous diront que l'appellation triple vient de "triple fermentation", ce n'est pas faux mais quasi toutes les bières belges ont trois étapes de fermentation, une première fermentation haute vers 25°C, une garde primaire à environ 15°C et une garde froide à plutôt 5°C. Les bières artisanales ont en plus une « refermentation » en bouteille, ce qui produit son gaz mais aussi un peu de sédiment, la lie des levures.

Tout près de la Bourse se trouve le Falstaff qui date de 1903 ; il a été décoré par un collaborateur de Victor Horta. J'y aime particulièrement les vitraux, la carte est assez bien fournie, demandez leur une Westmalle triple, cette trappiste est l'étalon des triples.

Fin 19^{ème} la brasserie Wielemans-Ceuppens était très renommée et prolifique, la famille décida de construire un hôtel grandiose sur la place De Brouckère, ce fut l'hôtel **Métropole en 1894**. Effectivement, le monde entier s'est pressé là, Ernest Solvay y invitait périodiquement des scientifiques pour échanger des projets et des hypothèses, Albert Einstein y vint souvent, comme Marie Curie. Le bar du Métropole en est la partie visible sur la place, j'adore y savourer une gueuze, par exemple une vieille Timmermans (ne pas confondre avec les kriek timmermans en boîte, spécialement sucrées pour les jeunes américains). La famille Wielemans avait aussi fait construire un cinéma contigu donnant dans la rue Neuve, le plus grand de Bruxelles, il accueillait 2000 personnes, il est occupé aujourd'hui par H&M.

Dans cette rue neuve, il faut avancer jusqu'à l'église du [Finistère](#) et tourner à gauche avant, pour la rue de l'Espérance : passez la porte du **café de l'Espérance** et vous entrez en plein art déco, de l'architecte Govaerts en 1930 (il venait juste de réaliser la villa Van Buuren, à visiter aussi). Le bâtiment a longtemps été un hôtel de passe et on imagine comme le café était agréable pour attendre son tour. Y déguster une bière stimulante comme la Lupulus, car il est bien connu que le houblon était d'abord utilisé dans les monastères pour calmer les ardeurs nocturnes des moineillons. L'hôtel a été entièrement rénové il y a 8 ans, par un entrepreneur... de maisons closes.

Remontons le temps vers l'art nouveau en 1890 : au-delà du Botanique sur la rue Royale, on trouve « **De Ultime Halucinatie** » dont le caractère à l'ancienne a été bien conservé. Après deux ans de fermeture, le café restaurant a été acheté et relancé par un entrepreneur de maçonnerie, d'origine

turque et en même temps élu de la commune de Schaerbeek. Un bel exemple d'intégration. J'aime bien y déguster une kriek, en particulier la Liefmans s'ils en ont encore.

Après cette petite marche vers Schaerbeek (où on trouve aussi le musée associatif de la bière de Schaerbeek, rue Louis Bertrand, ouvert seulement le samedi après-midi, ou le Café Des Trois Rois qui ouvre encore moins souvent), revenons vers des lieux d'histoire artistique.

Le café [COBRA](#) à l'entrée de la rue des Chartreux, dans le quartier Saint-Géry, a été le point de rendez-vous du mouvement des peintres novateurs des années 1948 dont est issu Alechinsky, Corneille ou le sculpteur Pol Bury par exemple. C'est l'acronyme de Copenhague/Bruxelles/Amsterdam. J'y ai bu une witkap car ils n'avaient pas ma bière préférée du Danemark, la Horn Beer (heureusement, on en trouve à l'étage supérieur du Délirium de l'impasse de la Fidélité.)

Juste voisin, au 7 de la rue des Chartreux, on trouve le Greenwich établi en 1916. C'était le repère des joueurs d'échecs. Il a été brillamment rénové par des financiers flamands et rouvert en 2012 après deux ans de travaux. Vaut le coup d'œil, un des premiers décors art déco avec des traces d'art nouveau. Parfait pour boire un verre, il est très décevant pour manger. Les joueurs d'échecs se sont installés dans la halle Saint-Géry.

Le café "**A la fleur de papier doré**" en haut de la rue des Alexiens a été célèbre pour ses rencontres nombreuses des peintres et artistes surréalistes autour de Magritte ou Mariën : il est très actif en matière culturelle avec des rencontres, des expositions, une bonne ambiance. Il est géré par le moyen d'une ASBL. Je peux vous envoyer sur demande leur programme d'animation, mais vous le trouvez sur place aussi. À Noël je leur achète même des chocolats à l'emblème de la fleur... Question bière, ils sont bien à jour des nouveautés, le plus prometteur étant le Brussel Beer Project qui se développe actuellement par crowdfunding ; ils vous rémunèrent avec une caisse annuelle à vie ! Ils ont sélectionné, en blonde, la delta et, en blanche houblonnée, la grosse berta, les deux sont à la Fleur...

Remontons dans le temps avec un Estaminet d'avant le 19^{ème} siècle qui ne sert que des repas : il daterait de 1762 et c'est place du marché aux fleurs que vous trouvez '**t Spinne Kopke** (la cervelle d'araignée), une nourriture de qualité avec un service irréprochable en livrée à l'ancienne. C'est la saison pour prendre une carbonade : je crois qu'ils la font avec de la Chimay rouge (la bière brune) et vous pourriez l'arroser d'une Chimay bleu (la brune plus forte en alcool, 9°).

Un café de l'histoire de la musique, c'est **L'ARCHIDUC**, 1937, où jouait entre autres Django Reinhardt : un jour le patron m'a servi mon Orval avec deux verres, le petit servant à recueillir le sédiment troublé de fin de bouteille. J'en ai été agréablement « troublé ». Le décor art déco vous plaira aussi, arriver de préférence avant 18h pour avoir des places en bas, et sonnez pour qu'on vous ouvre. Si personne au piano, vous pouvez demander à y jouer, le patron aime bien les surprises...

Trois cafés historiques autour de l'église Saint-Nicolas : cette église a été dédiée au patron des commerçants dès le 11^{ème} siècle, puis rebâtie plusieurs fois ; elle est typique de ces églises de quartiers populaires où les maisons se collent dessus comme des huitres... à l'intérieur, vous serez surpris de voir son plan en courbe vers la gauche (peut-être les marécages locaux ont obligé de courber le plan) et, à l'intérieur, le troisième pilier à gauche a encore un boulet de canon tiré en 1695 par les français pour montrer comme on était capable de raser une ville en une nuit... le premier café incontournable est la **Bécasse**, créé en 1877, appartenant maintenant au groupe Martin et vous y verrez surtout des bières de leur groupe... mais ils restent typiques à vous servir la bière en pichet, en particulier leur lambic doux qui est en fait un faro, lambic allégé ne titrant pas plus de 4°, à l'origine destiné aux enfants. Pour ma part, j'y aime particulièrement la gueuze Timmermans. En remontant vers le marché

aux herbes, voyons d'abord « **à l'imaige nostre dame** » puis « **au vieux temps** ». Ces deux vieux cafés sont célèbres pour leurs traditions et leurs si bonnes bières, la « Vieux temps » comme son nom l'indique et à l'Imaige ; c'est là que j'ai découvert la trappiste Rochefort 8 que j'adore toujours autant.

Traversons l'îlot sacré pour rejoindre « **A la mort subite** » rue de la Montagne-aux-herbes. Ce fameux café a d'abord été créé rue de la Montagne mais, vers 1920, à l'annonce de la future transformation de la rue pour accueillir la jonction sud nord (qui ne se fera que 40 ans plus tard), ils se réinstallent presque au bout de la galerie Saint-Hubert. L'endroit est classé monument historique et est toujours plein de bruxellois et de touristes qui aiment à s'y retrouver autour d'une ... mort subite. Ma préférée est la blanche au fût. Ce nom qui surprend les touristes vient des jeux de cartes auxquels jouaient les habitués travaillant dans le quartier. Quand par urgence un patron en rappelait un, ils finissaient la partie "allah va-vite" en appelant ça "la mort subite" (ce calembour me rappelle Gotlib dont il faut absolument visiter l'expo-hommage-biographie au musée juif, rue des minimes, jusque mi-mars).

Terminons pour aujourd'hui avec probablement le plus vieux des cafés de Bruxelles puisque daté de 1587, **l'Estrille du Vieux** Bruxelles, au 7 de la rue de Rollebeek. C'est avant tout un restaurant lové dans sa petite cour à l'ancienne. Pour y déguster une bière (je vous recommande une gueuze Cantillon), allez-y plutôt hors des repas...

La transition est faite vers le prochain numéro, sur les restaurants à thèmes de Bruxelles... à votre santé. (Armel)

Le coin des associations

Gascons de Belgique

Si vous souhaitez rejoindre cette association, prière de retourner le formulaire contenant vos renseignements auprès de **Jocelyne Miart**. (jocelyne.miert@gmail.com)

Pour plus d'informations : www.gasconsdebelgique.be

Suivez leurs activités sur facebook "les Gascons de Belgique"

Le coin des Lecteurs

"J'ai vu naître l'Europe", Mémoires de notre ancien collègue Paul Collowald, éditions Figures d'Alsace/La Nuée bleue, 2014 – www.nueebleue.com

Paul Collowald, né au lendemain de la Première Guerre mondiale, s'est engagé pour la réconciliation franco-allemande et la cause européenne dès le lendemain de la Seconde. Cet Alsacien d'origine lorraine, d'abord journaliste, a été responsable de l'information à la Commission, ainsi que porte-parole de deux vice-présidents français (Robert Marjolin et Raymond Barre). Il fut ensuite, au Parlement européen, le directeur de cabinet du Président Pierre Pflimlin (1984-87). Son livre fait le bilan de son odyssée européenne et invite les lecteurs à comprendre le présent et le devenir de l'Europe en éclairant son passé.

« **L'Europe dans la tempête - Leçons et défis** » par Herman Van Rompuy éditions Racine, 2014. Testament de l'ancien Président du Conseil de l'UE. Il n'esquive aucune des questions délicates : comment garantir l'emploi et le bien-être dans l'UE ? Comment vaincre l'euroscpticisme et convaincre les citoyens qu'il y a un avenir dans la coopération européenne.

« Jacques DELORS hier et aujourd'hui, un outil d'initiation à la chose publique », par Stéphanie Baz-Hatem et Nadège Chambon, Editeur Desclée de Brower, 2014

Euroscepticisme ou europhobie : protester ou sortir ? Policy paper par Yves Bertoncini, Nicole Koenig, **site de la Fondation Notre Europe-Institut Jacques Delors**

<http://www.notre-europe.eu/media/euroscepticismeoueurophobie-bertoncini-koenig-ne-ijd-nov14.pdf?pdf=ok>

Six mois après les élections européennes de mai 2014 et au moment du vote de la motion de censure contre la Commission Juncker déposée par des parlementaires notamment issus des partis Front national et UKIP, Yves Bertoncini et Nicole Koenig font le point sur la nature et la composition de la nébuleuse "eurosceptique" et sur son influence potentielle aux niveaux européen et national. Les auteurs estiment que l'euroscepticisme est une réalité qui concerne divers groupes politiques et appellent à faire une distinction plus nette entre l'euroscepticisme stricto sensu, porteur de vives critiques vis-à-vis de la construction européenne et "l'europhobie", fondée sur la volonté de sortir de l'UE, de la zone euro et/ou de l'espace Schengen.

Cet argumentaire est développé en trois parties complémentaires :

1. Les multiples facettes de l'euroscepticisme;
2. Un euroscepticisme étendu et hétérogène;
3. Des europhobes moins influents, qui rejettent l'appartenance européenne.

"Le choc des empires - États-Unis, Chine, Allemagne : qui dominera l'économie-monde ?" par Jean-Michel Quatrepoint, Collection Le Débat, Gallimard, 2014

États-Unis, Chine, Allemagne : trois pays, trois empires qui dominent désormais l'économie mondiale. Les grandes crises rebattent toujours les cartes, renforcent les uns, affaiblissent les autres. Celle que nous vivons, depuis la faillite de Lehman Brothers, ne déroge pas à la règle. La Chine poursuit méthodiquement sa longue marche pour redevenir la première puissance mondiale qu'elle était au XVIII^e siècle, avant la première révolution industrielle. Les États-Unis ont pris conscience qu'une alliance privilégiée avec la Chine risquait d'être un marché de dupes. Pour maintenir leur rang, il leur faut prendre le virage de la troisième révolution industrielle, investir, innover, reconstruire leur appareil de production, et, à l'international, fédérer les voisins de la Chine – du Japon au Vietnam – inquiets de sa montée en puissance. L'Allemagne, depuis sa réunification, bâtit pas à pas une Europe allemande, consacrant ainsi le retour, sur la scène mondiale, de la Germanie. Chacun de ces empires s'appuie sur ses grandes entreprises et se voit au centre du monde. La Chine rééquilibre ses voies commerciales vers l'Europe, *via* la Russie. Les États-Unis poussent à des accords de libre-échange transpacifique et transatlantique, pour offrir à leurs multinationales les marchés qu'elles n'auront pas en Chine. En imposant son modèle économique, l'Allemagne a fait de l'Europe un nain politique. Elle ne veut pas avoir à choisir entre ses principaux clients, la Chine et les États-Unis. **Quant à la France, elle est absente de ce nouveau kriegspiel mondial.**

FORUM DES CARRIÈRES EUROPÉENNES À PARIS, 28 MARS 2015

Le samedi 28 mars, un forum des carrières est organisé par le SGAE. N'hésitez pas à faire passer l'information auprès de vos connaissances ou de votre ancienne école !

Voir ci-dessous

Pour plus d'informations: <http://www.cidj.com/actualites/1er-forum-des-carrieres-de-l-europe-le-28-mars-au-cidj>

TOUT SUR LES MÉTIERS DE L'EUROPE

**SAMEDI
28 MARS
2015**

CONFÉRENCES,
ATELIERS ET DATINGS
INSCRIVEZ-VOUS SUR
WWW.CIDJ.COM



101 quai Branly
75015 Paris
Métro Bir-Hakeim ligne 6
RER C Champ-de-Mars



REMERCIEMENTS

L'AFFCE tient à remercier vivement Philippe Cordery, député des Français du Bénélux, pour le soutien financier qu'il a décidé d'accorder à nos activités (voir lettre ci-jointe).



andrefa_Scan_3647
779793_103515_EC.l

DEVENEZ MEMBRE DE L'AFFCE

L'AFFCE vit grâce aux cotisations de ses membres et organise différentes activités grâce à de telles cotisations.

Si vous souhaitez soutenir nos activités, n'hésitez pas à devenir membre! Il suffit de faire un virement de 25 € sur le compte de l'association, avec les coordonnées suivantes:

- Virement international/européen - IBAN : BE63 0016 9455 2008- BIC si nécessaire : GEBABEBB

- Virement belge: compte 001-6945520-08

- Paiement Paypal sur le site: <http://www.affce.eu>

En vous remerciant pour votre confiance et votre soutien!

COMITE EDITORIAL

Rédacteur en chef: Fabrice Andreone;

Coordination: Anne Serizier;

La Vie des institutions: Fabrice Andreone, Blandine Pellistrandi (Commission); Armel Prieur (Conseil); Benoît Lefort, Jérémie Requis (Parlement);

Chronique "Bruxelles insolite, Bonnes adresses": Armel Prieur, Anne Serizier;

Vie pratique "Trucs et astuces pour expatriés" : Tous.

Le coin des lecteurs: Anne Serizier.